



VIDE-GRENIERS DU 6 juin 2021
Place de la République - Saint Médard En Jalles

Règlement – Information

Le Vide-Greniers ne pourra se faire que si la situation sanitaire le permet. Si les conditions sanitaires ou les mesures préfectorales en vigueur le 6 juin devaient nous contraindre à annuler la manifestation, le chèque d'inscription ne sera pas encaissé et vous sera restitué par courrier. Aucune indemnité ou compensation ne pourra être demandée.

Une pièce d'identité et le règlement par chèque seront exigés pour valider l'inscription.

Le document d'inscription servira d'attestation.

Il sera joint au registre pour remise au Maire de Saint-Médard en Jalles.

Heure d'arrivée : A partir de 6h30 - fin des arrivées 8h00.

Accès : Rue François Mitterrand

Attention : tout véhicule entrant dans le périmètre du Vide-Greniers ne pourra en ressortir qu'à 18h00.

Après validation, un bulletin contenant son n° d'inscription sera envoyé à l'exposant par mail.

Pour éviter de nuire à l'organisation, nous vous demandons de bien respecter les horaires et de suivre les consignes données lors de votre accueil.

Arrêt des inscriptions le jeudi 3 juin 2021.

L'inscription sera validée qu'après réception des documents demandés.

Tarifs des emplacements

Pour 1 véhicule léger Tout emplacement de 5 m accueillera 1 seul véhicule léger.	Les 5 m : 15 €
Pour 1 fourgon ou 2 véhicules légers ou 1 véhicule avec remorque, il faut prévoir 2 fois 5 m au minimum	Les 10 m : 30 €

Au-delà de 10 m, les inscriptions seront obligatoirement un multiple de 5 m.

Fêt'en Jalles décline toute responsabilité quant au vol, incident ou dégât survenus pendant la journée autre que ceux couverts par son contrat multi-garanties de la vie associative.